

Paris, le 13 juillet 2004

Communiqué de presse

Rapprochement Predica – UAF : une alliance placée sous le signe de la complémentarité

Dans le cadre du processus de rapprochement en cours au sein de Crédit Agricole S.A., la création du pôle Assurances de personnes vient de se concrétiser avec la fusion entre les filiales d'assurance Predica et UAF le 30 juin. Cette opération a reçu l'agrément du Comité des Entreprises Assurances.

Le Groupe Crédit Agricole a fait le choix de capitaliser sur la marque Predica pour nommer la nouvelle compagnie issue de cette fusion. Par ailleurs, les Caisses régionales de Crédit Agricole et le réseau d'agences du Crédit Lyonnais conservent une politique commerciale propre.

La fusion avec l'UAF renforce les positions de premier bancassureur et deuxième assureur vie déjà occupées par Predica depuis plusieurs années. La nouvelle compagnie est un intervenant de premier plan sur le marché des assurances de personnes en France avec à fin 2003, des chiffres clés significatifs :

- 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires,
- 118 milliards d'euros d'encours gérés,
- 12 millions de contrats en portefeuille,
- 5,5 millions de souscripteurs cumulés.

Filiale à 100% de Crédit Agricole S.A., la nouvelle compagnie bénéficie d'un élargissement de domaines d'activité, avec notamment une capacité de distribution renforcée. Dotée d'une pluralité de réseaux de distribution : Caisses régionales de Crédit Agricole, BGPI, Crédit Lyonnais, La Médicale de France et UAF Patrimoine, Predica dispose de nouveaux vecteurs de développement pour ses offres d'assurances de personnes : épargne assurance, retraite et prévoyance, sur les différents marchés.

Dans le cadre de la fusion, La Médicale de France devient filiale à 100% de Predica. Cette compagnie est fortement implantée sur le marché de l'assurance médicale, avec un taux de pénétration de 33% (toutes activités confondues) et près de 120 000 assurés.

UAF Patrimoine devient une nouvelle marque commerciale pour Predica. Créée en 2000 par l'UAF, sa vocation est d'apporter un service d'ingénierie en assurance vie à une clientèle haut de gamme, via un réseau de conseillers en gestion de patrimoine indépendants.

Les marques La Médicale de France et UAF Patrimoine conservent leur autonomie.



Une nouvelle étape a été franchie avec le rapprochement géographique des équipes qui s'est achevé fin juin. La compagnie compte 750 collaborateurs, basés sur quatre sites parisiens, dont trois dans le XVème arrondissement.

La nouvelle organisation entre à présent dans la phase de mise en œuvre opérationnelle.

Pour le groupe Crédit Agricole, la fusion entre Predica et l'UAF renforce ses projets de développement dans le domaine des assurances de personnes. La complémentarité des différents réseaux permettra à Predica de diversifier ses offres.

Cette fusion présente de réelles opportunités de développement liées aux compétences croisées des deux compagnies ainsi qu'à leurs savoir-faire et expertises dans de nombreuses branches d'activité : épargne assurance vie, prévoyance décès, retraite notamment avec le PERP, dépendance, entreprises et professionnels et international.

La capacité d'industrialiser à plus grande échelle les processus et les outils qui supportent l'activité permettra également à la fusion de donner son plein effet sur le plan de la productivité et de la rentabilité.